

Domaine Public

1002

DP

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
5 juillet 1990
Vingt-septième année

Les indurations helvétiques

Vraiment, ils tapent du goulot les aubergistes. L'assemblée générale de leurs délégués a fait savoir qu'ils s'opposeraient à l'Europe communautaire et, plus concrètement, à l'introduction de la TVA. Leur politique, c'est le tiroir-caisse. Il sera bientôt de devoir civique, là où l'on est client ou pilier, de faire savoir au patron, en un langage que la corporation peut comprendre, qu'il ne faut pas mélanger les torchons avec les serviettes.

Mais cet égoïsme professionnel caractéristique n'est pas la marque d'une avidité sans borne; il révèle plutôt une des difficultés fondamentales de notre rapprochement avec l'Europe. L'élargissement de l'Europe s'est fait dans ses phases les plus récentes par l'intégration de pays économiquement plus pauvres. Il fallait donc veiller à ce que l'ouverture des frontières n'écrase pas leurs industries moins performantes ou qu'on ne transfère pas chez eux les fabrications qui exploient une main d'œuvre bon marché.

La Suisse, c'est le cas de figure opposé. Le pays est riche, son industrie et sa place financière compétitives. Elle ne va pas certes submerger ses voisins. Depuis longtemps les marchandises et les capitaux circulent. Simplement elle n'a pas à redouter d'effets brutaux sur son propre marché intérieur. Sauf...

Il faut rappeler inlassablement que la balance du commerce et des services est pour la Suisse équilibrée sans plus. Ce serait un pays ordinaire si elle ne bénéficiait du remarquable rendement de sa fortune investie à l'étranger qui dégage, net, une dizaine de milliards. A son travail s'ajoute le revenu de son épargne nationale qui «travaille» pour elle.

La répartition de ce surplus a certainement renforcé les inégalités sociales, compte tenu de l'appel à la main-d'œuvre étrangère, saisonnière notamment. Mais il en résulte aussi une hausse générale du niveau de vie (qualité des équipements, salaires moyens, etc). Et, négativement, s'est développé un renchérissement extravagant du prix du sol, non seulement au cœur des centres urbains, mais

généralisé à l'ensemble des zones, terres agricoles comprises.

Les professions qui ne disposent que d'une faible capacité de rationalisation comme la restauration, l'hôtellerie, ou qui ont atteint les limites de l'amélioration rapide de la productivité, telle l'agriculture, subissent, en première ligne, les handicaps du haut standing national. Elles ont obtenu, jusqu'ici, toutefois, un revenu comparable à celui des autres branches économiques. L'on a fait jouer en leur faveur ou des mesures de protection exceptionnelles, voyez l'agriculture, ou des mesures fiscales favorables, voyez la restauration. Le jour où il faut envisager de travailler dans des conditions analogues à celles de l'Europe, la distorsion éclate. D'où les réflexes de défense des corporations touchées: l'agriculture, ses charges étant les mêmes, ne peut légitimement accepter de voir les prix payés à la production baisser de moitié; la restauration ou l'hôtellerie s'imaginant ne pas pouvoir supporter une charge supplémentaire de 6 ou 8 ou 10% alors que ce taux serait infiniment plus favorable que celui de ses concurrents.

La difficulté de l'intégration européenne d'un pays riche, c'est que la prospérité a entraîné, dans son mouvement général, des secteurs dopés artificiellement.

La remise en ordre sera nécessairement difficile. Le sol ne baissera pas du jour au lendemain et, si ce devait être le cas, les dégâts seraient considérables.

En réalité, la solidarité devra jouer. La longue période nécessaire aux adaptations exigera un soutien collectif, pour autant que les pouvoirs publics aient les moyens de cette politique.

Les restaurateurs sont victimes de leurs œillères s'ils croient se défendre en refusant une fiscalité indirecte. Ce dont ils ont besoin, c'est des aménagements, des plans qui les aident à être plus compétitifs. Et l'agriculture encore plus qu'eux.

Vouloir que l'on prive de vivres ceux qui devront vous venir en aide, c'est la politique de Gribouille.

Eviter la spéculation entre collectivités publiques

(jd) On sait les ravages occasionnés sur le marché foncier par la rareté du terrain constructible, notamment dans les agglomérations: spéculation effrénée, conduisant à des réalisations immobilières hors de portée d'une majorité de la population, avec aujourd'hui cette situation paradoxale d'une demande de logements non satisfaite et une offre excédentaire (villas, appartements de luxe); tertiarisation du centre-ville; entreprises industrielles vacillantes qui cherchent le salut en vendant leurs terrains urbains, quitte à devoir augmenter le salaire de leurs employés pour que ces derniers puissent faire face à des loyers élevés. Bref un beau gâchis qui, s'il répond à une logique financière à court terme, met en danger l'économie générale.

Faut-il que les collectivités publiques se conforment à cette logique lorsque, entre elles, elles se trouvent dans un rapport d'offrant et de demandeur? L'exemple genevois montre que la démarche est tentante. Légitimée par les lois du marché, une commune peut espérer un bon prix d'un bien-fond cédé à une autre commune, au canton ou à un établissement public. Les justifications ne manquent pas face à une affaire ju-teuse: lourds investissements à effectuer, dette à amortir. Les Services industriels de Genève sont logés sur une vaste parcelle au centre-ville; ils ont prévu de concentrer leurs activités en zone industrielle, à la périphérie. La vente des terrains au centre doit couvrir une partie du coût du déménagement de l'entreprise. Parmi les acquéreurs intéressés, la ville

de Genève qui prévoit la construction d'une école et le canton, à la recherche de locaux administratifs et de terrains pour des logements sociaux. L'opération peut se conclure au prix du marché. Transaction ponctuelle qui obéit à la logique dominante. Mais cette logique conduit à des effets pervers: les futurs logements construits au centre devront être subventionnés et les Services industriels débourseront le prix fort lorsqu'ils auront à acquérir un terrain public pour un réservoir d'eau ou une station transformatrice d'électricité. Le gagnant d'aujourd'hui sera le perdant de demain.

Esquissons un scénario alternatif. Les collectivités publiques se mettent autour d'une table, dressent l'inventaire de leurs biens immobiliers et de leurs besoins futurs. La négociation peut alors s'engager et s'amorcer les échanges immédiats et à terme, selon un système de crédits et de débits. L'avantage d'un tel scénario? Obliger à une réflexion globale et mettre au premier plan les besoins collectifs, planifier la politique foncière au moment où les terrains disponibles se font rares. Sortir d'une logique financière à court terme qui, en définitive, ne connaît que des perdants. ■

VAUD

Majorité bétonnée

(pi) Nous l'avons déjà dit (DP 988), le découpage du territoire vaudois en trente arrondissements pour l'élection du Grand Conseil est à la fois injuste et démobilisateur: il favorise éhontément la majorité en place et empêche les petites formations d'obtenir des sièges ailleurs que dans les villes ou en dehors de leurs fiefs.

Or le député Louis-Marius Rochat a posé au Conseil d'Etat une question dans laquelle il demande à l'exécutif s'il a l'intention de remédier à cette situation, également dans le but de renforcer la représentation de l'arrière-pays. On imagine la réponse. Après quelques explications pseudo-historiques sur le

système en place, qui ne le justifient en rien, le Conseil d'Etat conclut en disant qu'il «n'a pas l'intention de modifier le système actuel en cours de cette législature».

Si cette décision est compréhensible — la majorité ne veut pas changer un système qui la fait gagner à tous les coups — elle n'en est pas moins regrettable. Et les beaux discours sur le désintérêt des citoyens pour la chose publique tomberont encore plus à plat: en privant les électeurs et les électrices d'un véritable enjeu sur la majeure partie du territoire, on ne les encourage certes pas à aller voter. ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

Depuis le début de juillet *Le Journal de Genève* et *La Gazette de Lausanne* bénéficient d'une nouvelle rotative. Davantage de couleur, meilleure qualité d'impression et format légèrement réduit du journal.

Suppression de la revue de presse du *Teletext* (page 438) en raison du manque d'intérêt tant des éditeurs que des lecteurs. La presse semble ignorer l'usage des médias électroniques.

Disparition pour des raisons financières du journal féminin alémanique *Zeitspiegel Frau*. Fondé en 1919 comme *Schweizer Frauenblatt*, il a épuisé la patience de plusieurs éditeurs qui y ont perdu de l'argent. Malgré son caractère d'organe officiel d'organisations féminines importantes, il n'a jamais recueilli suffisamment d'abonnements ni de publicité. Son sort ressemble à celui de la presse partisane.

La télévision bilingue *EBC* (allemand-anglais) de Zurich a cessé d'émettre le 29 juin. La dernière émission a permis de constater que le goût du risque ne semble pas animer les Helvètes détenant le pouvoir financier. Quelques millions perdus suffisent à affirmer qu'une idée est prématurée. D'autres se chargeront peut-être de réussir.

Rythme estival

Comme chaque été, DP ralentit son rythme de publication. Les prochains numéros sortiront donc aux dates suivantes:

DP 1003	26 juillet
DP 1004	16 août
DP 1005	30 août

Inventeur génial cherche entrepreneur entreprenant

(jd) La campagne sur les initiatives anti-atomiques et l'article énergétique va s'ouvrir dès la rentrée. Les sociétés d'électricité, elles, ont pris une bonne longueur d'avance puisque, depuis plusieurs mois déjà, elles pilonnent l'opinion à coup d'encarts publicitaires payés par les usagers. Il y a fort à parier que l'essentiel des slogans sera centré sur la peur; peur de la pénurie d'énergie d'un côté, peur du nucléaire de l'autre. Dans ce débat, qui prend l'allure d'une guerre de religion, le problème énergétique n'a rien à gagner. Et pourtant les techniques d'utilisation de l'énergie solaire — la seule ressource d'avenir — se révèlent de plus en plus efficaces. Mais elles ont peine à s'imposer concrètement. Crainte de la nouveauté et résistance acharnée des représentants des formes classiques d'énergiedont le prix est trop bas et compétences lacunaires des «spécialistes» en chauffage expliquent ce retard dans l'application de techniques maintenant au point et conformes aux exigences de sauvegarde de l'environnement.

L'aventure de Friederich Schlatter, un inventeur zurichois de génie (*Die Weltwoche*, 7 juin 1990) est caractéristique de cette situation paradoxale. A la suite de recherches approfondies, Schlatter a mis au point un système de chauffage et de préparation d'eau chaude d'un coût équivalent à celui d'un chauffage classique mais dont les frais d'exploitation sont pratiquement nuls. Le collecteur de chaleur est le toit lui-même: deux profils d'aluminium fixés directement sur la charpente; l'énergie est conduite par une solution acqueuse dans le sous-sol du bâtiment où elle est stockée. Dans ce système, aucun appareil sophistiqué mais des matériaux courant et bon marché. Schlatter ne propose pas une installation clé en main mais un savoir-faire qui inclut également la planification et la réalisation de l'immeuble. Et c'est là que les choses se compliquent: sur le marché de la construction, on trouve toutes sortes de spécialistes mais pas de

généralistes capables de gérer tous les paramètres du système mis au point par Schlatter. L'inventeur ne désespère pas de trouver l'oiseau rare. Avis aux amateurs: la licence exclusive pour l'Europe est à vendre pour 5 millions de francs. Mais attention, Schlatter exige d'un acheteur potentiel qu'il garantisse la mise en œuvre intégrale de son système. ■

POLITIQUE FEMMES-HOMMES

Arguments fallacieux

(pi) Il est régulièrement question de quotas pour permettre aux femmes d'être mieux représentées dans les secteurs privés, publics ou politiques. Ainsi la Commission fédérale pour l'égalité entre femmes et hommes envisage-t-elle une initiative populaire visant à imposer une proportion déterminée de femmes sur les listes électorales. Système qui ne résoudrait d'ailleurs pas fondamentalement le problème, puisque une étude de la Commission valaisanne pour l'égalité a démontré, il y a quelque temps déjà, que d'une manière générale les femmes étaient moins facilement élues que les hommes.

Il est certes permis de s'interroger sur l'opportunité d'imposer des quotas, que ce soit aux administrations publiques ou dans les parlements et les gouvernements. Mais certains arguments utilisés pour combattre ce système laissent songeur, comme ces quelques lignes de Jacques-Simon Eggly, conseiller national libéral et journaliste au *Journal de Genève*, parues le 11 juin: «Le pire serait qu'une femme élimine un homme mieux préparé à une fonction, par le seul fait qu'elle serait une femme et obtiendrait un droit privilégié.»

L'argument est inadéquat parce que notre système d'organisation politique est basé sur des inégalités voulues. Presque tous nos gouvernements cantonaux, de même que le Conseil fédéral, fonctionnent selon le principe des quotas et chacun semble trouver la formule «magique»: les sièges sont certes distribués en fonction des voix obtenues, mais aussi en tenant compte, tacitement ou légalement, de l'origine et de la couleur politique.

Dans le cas de l'élection au Conseil des

Etats, un électeur jurassien ou appenzelois a beaucoup plus de poids qu'un zurichois ou un bernois. Il est inscrit dans la Constitution bernoise que les francophones disposent de droit d'un siège au Conseil exécutif. Dans le canton de Vaud, il ne peut y avoir plus de deux représentants d'un même district au Conseil d'Etat (et au Conseil fédéral deux membres issus d'un même canton). En Valais, chaque partie du canton (haut, bas et moyen-Valais) doit être représentée à l'exécutif... Dans tous ces cas, il est admis qu'un-e candidat-e soit élu-e à la place d'un-e autre parce qu'il habite tel région plutôt que tel autre, même s'il-elle dispose de moins de suffrages. Et un-e excellent-e candidat-e au Conseil fédéral sera écarté-e au profit de quelqu'un de moindre qualité parce que son canton y est déjà représenté.

Sans prendre position, on peut en tout cas affirmer que tenir compte aussi du sexe des candidat-e-s ne provoquerait assurément pas l'effet désastreux que certains prédisent. ■

Thula baba

Le 12 mars

Je n'ai toujours pas le temps de nourrir mon enfant quand elle a faim. Je me suis occupée de beaucoup de bébés blancs, jamais je ne les ai laissés crier. Cela me rend folle. Mon enfant a faim, j'ai de quoi le nourrir, mais je ne peux pas le faire.

Tous les enfants blancs dont je me suis occupée ont été heureux. Je me donnais tant de peine. Mais avec mes propres enfants c'est différent. J'ai dû renvoyer Thoko, Siphon et Jabu, je me suis sentie une mauvaise mère, pour avoir dû abandonner ainsi mes enfants.

(pi) C'est une employée de maison noire sud-africaine qui pousse ce cri de détresse. Son journal en contient bien d'autres, qui nous plongent dans le système de l'apartheid, des dominants et des dominés, des maîtres et des valets. C'est la ségrégation vécue qui est relatée, simplement et de manière poignante. Un témoignage écrit dans une école d'alphabétisation qui nous fait découvrir que même lorsqu'ils sont «gentils», les maîtres sont odieux. ■

Thula Baba — «Pleure pas mon bébé», 88 pages, 18 francs, aux Editions d'En bas, Lausanne, 1990.

(ag) Acheter des Mirages-5 plutôt que des F-18, commander des avions français, donc européens plutôt que des chasseurs américains n'offrirait que des avantages, nous dit-on.

On les obtiendrait à moindre coût, économie. La dépense permettrait un double achat: les Mirages d'une part et pour le prix, en plus, en prime, une bonne volonté française au moment d'une négociation difficile avec la Communauté européenne. Quelque 10 milliards de francs français, ça compte pour un pays dont la balance commerciale est chroniquement déficitaire, l'industrie d'armement en recul sensible, et la société Dassault en difficulté.

AVIATION MILITAIRE

Les risques du looping

Dans l'hypothèse où ces avions, comme ceux qui les ont précédés, ne serviront à rien, c'est-à-dire qu'ils ne seront pas engagés, qu'ils aient au moins l'utilité d'un bon atout diplomatique. Quand les armes sont au fourreau, la diplomatie est reine. Ayons donc la diplomatie de nos francs suisses! Tel fut le commentaire.

Ce calcul est de bon maquignon, à une condition: c'est qu'il faudra inéluctablement acheter. Certes les évaluations de l'appareil français permettront de maintenir la pression, de discuter les prix, et surtout de tenir un calendrier qui coïncide avec l'évolution de la négociation européenne, mais au bout du compte il faudra y passer. La France ne lâchera pas son os. Dès maintenant, consolation pour les militaires, le parlement, qui rêvait de moratoire, a la carte forcée. C'est peut-être une habileté supplémentaire.

Mais un marchandage où le vendeur sait que l'acheteur ne pourra pas dire «non» est périlleux. L'incontestable habileté est aussi vulnérabilité.

LE GÉANT JAUNE ADAPTE SES TARIFS

La peur du rouge

(p) Les PTT risquent, financièrement parlant, de ne plus être une bonne affaire. Les bénéfices s'amenuisent et les versements à la caisse fédérale vont en diminuant. Raison pour laquelle des augmentations tarifaires ont été décidées par le conseil d'administration, puis approuvées la semaine dernière par le Conseil fédéral. Ainsi, la régie devrait se maintenir dans les chiffres noirs et continuer à dégager un bénéfice. Il vaut pourtant la peine de se pencher de plus près sur les mesures qui entreront en vigueur le 1^{er} février prochain, ainsi que sur certaines tâches qui coûtent cher à la poste.

Juste mais brutal

On le sait, dès l'année prochaine le client choisira, en collant un timbre de 50 ou de 80 centimes, de la rapidité d'acheminement de sa lettre. A l'heure actuelle, c'est le contenu (tarif plus avantageux pour les imprimés) qui dicte le prix. Sur le principe, la suppression de cette distinction a la logique pour elle: le travail est en effet le même pour distribuer une circulaire ou une lettre. Et sont plus onéreux les envois qui doivent être traités de nuit. Les PTT espèrent ainsi que la proportion d'objets à trier en dehors des heures normales de travail passera de 66% aujourd'hui à 25% à l'avenir. On peut pourtant s'interroger sur les prévisions de la régie qui estime que sur les 1253 millions de lettres qui seront envoyées en 1991, seules 495 millions seront affranchies à 80 centimes... On imagine que peu de particuliers ou d'entreprises feront à leur correspondants l'affront d'une missive de deuxième classe. Par contre le renchérissement va certainement favoriser les envois non physiques, par télécopie ou modem.

Pour faire passer la pilule, on nous explique que le prix d'un envoi sera encore moins cher que celui pratiqué chez nos voisins et que le coût de la vie a augmenté de plus de 21% depuis 1984, date des dernières adaptations tarifaires. Il n'empêche que les hausses sont importantes: 70% pour une lettre que l'on souhaite voir distribuer le lendemain et 129% pour un imprimé «urgent» (notons que l'augmentation sera moindre pour les envois déposés en grande quantité). Le renchérissement est tout aussi brutal pour certains journaux (voir ci-

dessous). Au vu du déficit réalisé dans le transport des colis, on aurait aussi pu imaginer une hausse dans ce secteur; ce sont évidemment les maisons de vente par correspondance qui en auraient fait les frais...

L'impôt téléphone

Nous étions habitués, chaque année depuis 1976, à entendre au printemps l'annonce du bénéfice réalisé par les PTT l'année précédente et, depuis 1978, l'annonce de la somme versée à la caisse fédérale, pratique qui avait déjà cours jusqu'en 1969, année précédant une série de déficits. En douze ans, c'est ainsi près de deux milliards de contribution dont a bénéficié ouvertement la Confédération, ce qui représente une sorte d'impôt, justifié dans la mesure où la régie n'en paie pas d'autre et jouit d'un monopole. Plus discutable sont par contre les «prestations en faveur de l'économie générale», qui se sont montées en 1988 à 313 millions et à 346 millions en 1989. Par ce terme, on désigne les branches d'activité où les prestations sont volontairement facturées au-dessous de leur prix de revient, pour des raisons politiques. Il s'agit du transport des journaux et périodiques, des facilités accordées en matière de télématique au titre de l'aide à la presse, du service des cars postaux, des radiocommunications mobiles et du service des ondes courtes. Ainsi, en téléphonant, à l'étranger surtout, l'utilisateur paie une sorte d'impôt affecté à la presse, aux transports publics ou à un réseau de communication utile en cas de crise. S'il est normal que ces missions soient

remplies, il est discutable qu'elles soient financées par les PTT, qui ne peuvent les facturer à leur juste prix mais qui sont priés par ailleurs de gérer leur entreprise selon les lois du marché. Prenons le cas des cars postaux. Ils ont entraîné, l'année dernière, une perte de 112 millions, qui ne font l'objet d'aucun débat sur leur utilité (unanimentement reconnue), sur leur gestion ou sur leur développement. Et la Confédération ne peut évidemment dicter la politique de ce qu'elle ne finance pas... Les relations avec les CFF sont sur ce point plus claires: ils sont indemnisés pour toutes les prestations qu'ils fournissent sur commande et qui ne sont pas rentables, le maintien d'un train par heure sur les lignes régionales à faible fréquentation par exemple.

Aide à la presse ou aide à la pub?

L'aide à la presse est encore plus discutable par la manière dont elle est accordée. Elle a coûté en 1989 226 millions de francs, les tarifs de transport des journaux ne couvrant que 45% des frais occasionnés. Cette couverture est en fait plutôt meilleure que celle des années précédentes, mais c'est l'augmentation des pages publicitaires et du nombre de journaux et de périodiques expédiés qui fait dangereusement croître le montant

de l'aide en prestations offertes par les PTT. Dans la mesure où la plupart des journaux sont composés pour moitié au moins de publicité, l'aide à la presse se transforme partiellement en une «aide à la pub». Et comme de surcroît de nombreuses entreprises de presse font du bénéfice et distribuent des dividendes, l'Etat subventionne une activité commerciale plus que rentable.

Si le principe d'une aide à la presse reste valable, les modalités de sa distribution devraient être revues, pour encourager une véritable diversité. Il serait par exemple imaginable que, sur la base de la proportion moyenne des annonces contenues dans un journal, seul le poids de la partie rédactionnelle bénéficie d'un tarif réduit. C'est hélas juste le contraire que font les PTT! Pour l'instant en effet, lorsqu'une brochure ou un prospectus est encarté dans un journal, son transport est facturé au tarif des imprimés. Il bénéficiera aussi depuis l'année prochaine du tarif réduit du journal dans lequel il est inséré...

Jean Clivaz, membre de la direction des PTT, déclarait pourtant lors d'une conférence de presse tenue le 17 mai: «Les conditions actuelles d'admission et le perfectionnement des techniques d'impression font qu'un nombre croissant de publications bénéficient du tarif de faveur accordé aux journaux, sans pour autant que les critères déterminants pour l'octroi de l'aide à la presse soient pris en considération. C'est pourquoi nous avons mis au point, avec le con-

cours de l'Association suisse des éditeurs de journaux et de périodiques, un modèle de tarification axé sur la fréquence de parution.» Dans les faits, ce ciblage ne tiendra pas mieux compte des «conditions d'octroi de l'aide à la presse», mais épargnera partiellement les quotidiens et dans une moindre mesure les hebdomadaires.

Les deux cents et quelques millions que coûtent le transport des journaux aux PTT chaque année continueront donc d'être répartis de manière inéquitable, les grands groupes de presse distribuant davantage de publicité que d'articles en profitent largement alors que les petits se répartiront les miettes restantes... Morale de l'histoire: ce sont les titres qui n'hésitent pas à donner des leçons de libéralisme à leurs lecteurs qui profitent le plus de cette «générosité» des PTT. ■

EN BREF

Le mur de Berlin est tombé. Mais qui, à part *Sky News* récemment, parle des murs de Belfast construits pour séparer les communautés protestantes et catholiques?

La déduction autorisée pour contributions aux partis politiques sera portée à Zurich de 2000 à 2300 ou 2400 francs pour les couples et sera aussi adaptée dans une même proportion pour les autres contribuables.

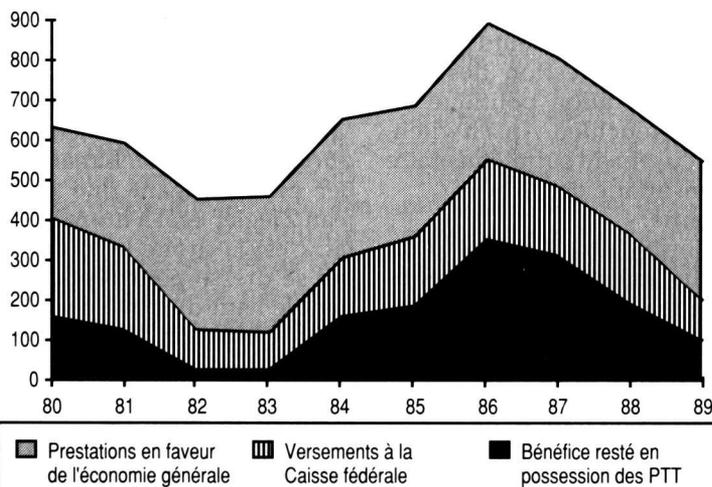
Des représentants des partis du centre et de la gauche bernoise ont eu un entretien sur une collaboration possible; c'était dans le cadre d'une assemblée des délégués du parti socialiste de la ville de Berne.

Une étude du *New York Times* évalue le marché mondial de la traduction à 60 milliards de francs par année dont 40% pour la seule Europe.

Un seul des huit groupes parlementaires du Grand Conseil zurichois est présidé par une femme.

Les électeurs d'Interlaken ont décidé de renoncer à l'édition, tous les quatre ans, du registre des impôts. Cette publication avait été décidée en 1956, mais la dernière livraison n'avait été vendue qu'à 350 exemplaires

Impôt transparent et impôt camouflé



L'Université fumeuse

Geneviève Virgiliovna, petite mère...

Quel courage!

Tu dénonces avec virulence l'initiative «anti-fiches» — quel désintéressement! Peut-être pas beaucoup de bon sens — car enfin les soixante dernières années en général et les années de guerre en particulier ont montré que les *unheimliche Schweizer* se trouvaient à droite beaucoup plus qu'à gauche et qu'ainsi, tu cours le risque de voir fichés pas mal de tes copains — à supposer que le travail soit bien fait. Encore une fois, quel courage!

Puisque nous parlons de répression, il m'est venu l'autre jour une idée géniale — je suis parfois moi-même surpris du nombre d'idées géniales que j'ai, bon an mal an... En l'occurrence, il s'agirait de déférer aux tribunaux les autorités de l'Université de Lausanne. Je me trouvais en effet à Dorigny pour la soutenance de thèse de Pierre Jeanneret (excellent, l'exposé de Jeanneret consacré à son grand-père, Jeanneret-Minkine, vieux socialiste de gauche; donnant envie de lire sans désemparer les six cents et quelques pages de sa thèse!).

Je me trouvais donc à Dorigny, et là, j'ai pu voir de magnifiques parasols, qui constituaient autant de réclames pour Philip Morris. Ce qui nous place devant l'alternative suivante: ou bien les autorités universitaires se fichent éperdument de la santé des étudiants — et je propose de les inculper pour complicité dans une affaire d'assassinat; ou bien, elles estiment que les médecins formés par les soins de la Faculté de médecine de l'Université sont des rigolos, qui pour des raisons probablement crapuleuses se plaisent à répandre dans la population des rumeurs alarmistes et dépourvues de tout fondement concernant les «vertus» cancérigènes du tabac...

* * *

Mais parlons plutôt du dernier roman de Vuilleumier, son neuvième, je crois, et son quinzième livre — misère de la Suisse romande, comme disaient Max et Moritz. *La Déposition* (L'Age d'Homme, 1990) me paraît poursuivre deux propos: d'une part, un écrivain

s'interroge: à quoi ça sert, écrire? N'est-ce pas une fuite, un alibi, pour éviter d'agir — que ce soit pour changer le monde ou pour se changer soi-même? N'est-ce pas une conduite de mauvaise foi, pour se donner bonne conscience?

D'autre part — car enfin l'écrivain-héros-accusé de *La Déposition* n'écrit pas n'importe quoi: il dénonce — un écrivain témoigne sur ce qu'il voit, notre monde, sans jamais élever la voix, sans aucune emphase, très calmement, «objectivement» pourrait-on dire, si ce mot avait un sens. Par exemple: «*Il regardait les baraquements où étaient par-*

qués les saisonniers, les dortoirs surpeuplés, le terrain boueux autour du bassin destiné aux ablutions et aux succinctes lessives, et la honte le terrassait. (...) Il voyait le noir troupeau toussant dans le petit matin, les ampoules ternes derrière les vitres, les linges suspendus. Une odeur de brume et de chaudron, de feu de bois, l'alignement des cahutes comme dans un stalag, les ornières du chemin.»

...Sans jamais élever la voix...: C'est très calmement que Vuilleumier, ou plutôt son héros, parle de «*sa certitude de participer par défaut à une sorte de meurtre permanent et collectif*».

Vous avez bien compris que je parle de Vuilleumier et non pas de Ziegler? Ce petit roman (112 pages) est un grand livre. ■

L'INVITÉ DE DP

Voie sans issue au parlement

Voici donc revenu le temps des affrontements débiles, des grandes invectives à côté du sujet, des combats de coqs à la tribune. La gauche se fait agressive, systématiquement offensive et offensante. Résultat: la majorité bourgeoise fait bloc, n'écoute plus, ne réfléchit plus, et rejette systématiquement toute proposition émanant de la gauche, des indépendants et des écologistes. C'est ainsi que le Conseil national a refusé tout droit de recours aux associations de protection des animaux, toute solution politique au conflit de Neuchlen-Anschwilen, tout éclaircissement supplémentaire à la sombre affaire des fiches.

A qui la faute?

A la minorité, sans l'ombre d'un doute. Plus exactement: à la nouvelle «ligne» du Parti socialiste suisse. Naturellement, on peut reprocher aux parlementaires bourgeois de manquer de sérénité, de se vexer au quart de tour, et de se rassembler à leur niveau le plus médiocre pour faire pièce aux provocations des dénonciateurs d'en face.

Faisons-leur donc ce reproche: leur réaction a quelque chose d'infantile. Mais si l'on cherche, comme dans les bagarres entre gamins, qui a commencé, la réponse est claire: c'est la bande à Bodenmann.

**Accusateurs
sans nuances**

La métamorphose du groupe socialiste s'exprime à la tribune du Conseil national par la forte présence des accusateurs les moins nuancés: Peter Bodenmann, bien sûr, mais à sa suite un Paul Rechsteiner tout en dureté cassante, un Elmar Ledergerber plus arrogant que jamais, un Jean Ziegler égal à lui-même. Résultat: c'est la droite la moins éclairée qui se dresse pour répliquer et qui tient le haut du pavé chez les bourgeois, Christoph Blocher et François Jeanneret en tête.

On ne pouvait choisir plus mal le moment de durcir les fronts.

Le temps des incertitudes avait commencé au sein des partis bourgeois. A cause des reculs répétés

qu'ils ont enregistrés ces dernières années dans des élections cantonales ou communales; à cause des formidables courants d'air qui soufflent dans la grande maison européenne; à cause des chocs psychologiques de la démission de M^{me} Kopp, de l'affaire des fiches et du vote du 26 novembre 1989, le bloc bourgeois doutait. Au point que même des radicaux alémaniques en venaient à se demander si le Département militaire était bien raisonnable de vouloir acheter 34 F-18 tout de suite. A jouer en douceur sur cette fluidité, en pariant sur l'intelligence des parlementaires bourgeois les plus ouverts et les plus lucides, on pouvait obtenir de cas en cas des majorités inédites pour quelques idées neuves. Et préparer, en même temps que la sortie du nucléaire, l'abandon progressif des vieux clivages gauche-droite.

Le parti socialiste sacrifie-t-il à une spéculation électorale? Peut-être. On pourrait imaginer, en effet, que le harcèlement continu des positions bourgeoises produise dans le pays une bipolarisation favorable à l'émergence d'une majorité rouge-verte en 1991. Comme à Zurich et à Lausanne. Mais pour cela, il faudrait que la Suisse profonde, paysanne et montagnarde, ressemble à ses grandes villes. On en est loin. Et même si une telle révolution était plausible, deux conditions devraient encore être remplies: que l'«opposition» ait un programme de gouvernement crédible, et que l'alliance des partis minoritaires ait lieu.

Or la première condition n'est pas remplie. Car l'«opposition», telle qu'elle s'est manifestée dans l'affaire des fiches ou dans celles des derniers crédits de constructions militaires, n'a pas de projet commun. Elle proteste, elle dénonce, elle gémit, mais ses propositions n'émergent pas des brumes de l'utopie. L'indignation n'est pas encore un programme de gouvernement. Si tel était le cas, MM. Schwarzenbach et Oehen auraient été beaucoup plus près du pouvoir après l'initiative xénophobe de 1970 que la gauche après l'initiative pour une Suisse sans armée.

La deuxième condition n'est pas

mieux remplie. La surenchère incendiaire à gauche contraindra rapidement les indépendants et les écologistes à se démarquer des socialistes. Et à faire en sorte que cela se sache. Entre rouges et verts subsistent des divergences profondes quant au rôle de la Suisse en Europe, au sens de la croissance économique ou aux fonctions de l'Etat. Il est probable aussi que la discipline de vote s'effrite rapidement au sein du parti socialiste lui-même: on voit mal l'ensemble des députés socialistes accepter de tirer systématiquement sur leurs camarades du Conseil fédéral.

Scénario sans avenir

Ce scénario, décidément, n'a pas d'avenir. Les affrontements gauche-droite, opposant en deux blocs les classes laborieuses aux capitalistes, appartiennent au passé. Nous savons qu'il n'y aura pas de grand soir, même en cas de victoire totale de la gauche. Les jeunes loups qui donnent aujourd'hui le ton chez les socialistes suisses sont probablement des nostalgiques.

Les vrais défis de cette fin de siècle sont la crise de l'environnement, la maîtrise des nouvelles technologies, l'intégration européenne et la débâcle du tiers monde. Des solutions nouvelles, totalement étrangères aux anciennes recettes de la gauche et de la droite, doivent être élaborées, négociées et mises en œuvre rapidement. Nous n'y réussirons qu'en collaborant avec les meilleurs d'entre les «bourgeois», sans qui aucune majorité n'est possible. Si les socialistes s'y refusent, ils risquent de laisser la vieille droite imposer au pays son ignorance des nouveaux défis: ce sera le triomphe de l'intolérance, de l'ordre et de la force, l'aggravation des déséquilibres Nord-Sud, le recul de l'humanisme, l'argent pour l'argent, l'extension du béton et la multiplication des centrales nucléaires. Non merci.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Les sous-titres sont de la rédaction.

Delamuraz dans le panneau

(réd) M. Delamuraz, à l'occasion du centenaire de Publicitas, a mentionné notre journal. Extrait d'un article paru dans la *Tribune de Genève* du 27 juin:

«Aucun journal ne peut survivre sans publicité. Même Domaine public a cédé!» Ces propos, Jean-Pascal Delamuraz en personne les a tenus hier (...). En reprenant au pied de la lettre l'éditorial du 1000^e exemplaire de DP, paru la semaine dernière, Delamuraz est tombé dans le panneau. Car à toute règle il faut bien une exception et en matière de publicité dans la presse, DP restera l'exception.

Au cours de la même cérémonie, M. Delamuraz a cité une phrase de Benjamin Constant: «L'unique garantie des citoyens contre l'arbitraire, c'est la publicité.» Cette formule est donnée par plusieurs dictionnaires de citations avec pour référence *Observations sur le discours prononcé par S.E. le ministre de l'Intérieur en faveur du projet de loi sur la presse*. La phrase attribuée à Constant n'y figure pas, même si elle correspond à l'esprit du texte. Il va sans dire que la publicité est pour Constant le fait de rendre public. C'est le programme de notre journal qui se passe de publicité et de Publicitas: la garantie des citoyens contre l'arbitraire, c'est le domaine public. ■

DP **Domaine Public**

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutschi (fb)

Charlotte Feller-Robert (cfr)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP: Laurent Rebeaud

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 **Vidéotex:** 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: André Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

Le miracle helvétique

(cfr) Emmanuel Todd est démographe et historien. Il s'est taillé un certain succès l'automne dernier lors de la réédition de son livre datant de 1974 et prédisant la crise économique et politique de l'Union soviétique sur la base de l'analyse des taux de mortalité infantile. Ce printemps, il publie *L'Invention de l'Europe*, ouvrage dans lequel il démontre que les structures familiales datant de la fin du Moyen Age sont encore très vivaces et déterminent toujours les choix économiques, religieux et idéologiques. Ce qu'il dit de la Suisse est extrêmement intéressant.

Il y distingue deux types de famille: en Suisse allemande — Fribourg compris — une famille «autoritaire et non-égalitaire», c'est-à-dire une fréquence élevée de foyers où cohabitent trois générations et un système de succession qui privilégie un héritier (les mesures démographiques se réfèrent au monde paysan). Ce type de famille se retrouve principalement en Allemagne du Nord, en Autriche, dans une partie de la Scandinavie et du sud de la France et en Belgique. En Suisse romande, au contraire, la famille est «nucléaire-égalitaire», c'est-à-dire que les enfants qui se marient — toujours en milieu rural — quittent le foyer parental et sont égaux face à l'héritage. On retrouve ce type de famille dans l'est et le nord de la France y compris le bassin parisien, en Espagne, en Italie du Nord et du Sud.

De la famille aux partis

Ces types familiaux engendrent des attitudes différentes. Prenons par exemple le parti socialiste. En Suisse allemande, Todd nous dit que le PS est une social-démocratie de type allemand. «*Le sérieux organisationnel et la discipline règnent.*» En Suisse romande, «*un certain révolutionnarisme verbal trahit l'influence de l'égalitarisme. Le monopole social-démocrate sur le mouvement ouvrier s'atténue.*» Todd mentionne les mouvements anarchistes du Jura neuchâtois qu'on retrouve en Franche-Comté avec Proudhon, et le rôle plus grand du parti communiste dans les cantons romands qu'outre-Sarine. En général, «*les traditions libertaires de la Suisse romande entraînent un taux d'abstention nettement plus élevé qu'en Suisse alémanique.*» On peut observer des phénomènes simi-

lares pour le parti radical. D'abord centralisateur, libéral au sens allemand, il lutte pour la liberté de l'Etat face à l'Eglise. Une fois l'Etat central solidement établi, «*le principe de l'autonomie cantonale devient un mythe fonctionnel.*» En Suisse romande, on constate aussi des tendances libertaires dans le parti radical qui triompha du Sonderbund.

Quant à la démocratie chrétienne, elle est dominante dans presque tous les cantons catholiques. Parti centriste par excellence, elle prône la collaboration des classes et elle contribue à un équilibre à trois pôles: la Suisse germanophone protestante axée sur Berne et Zurich, la Suisse germanophone catholique et la Suisse francophone de majorité protestante. «*Ensemble, germanophones catholiques et francophones (protestants et secondairement catholiques) peuvent bloquer, ou tout au moins modérer, les aspirations centralisatrices du cœur allemand et protestant du système.*»

Concurrence entre cantons et classe ouvrière

Les bastions du parti socialiste se trouvent dans la partie germanophone protestante, c'est-à-dire les cantons fortement industrialisés. Pourtant il n'atteint pas les scores des autres régions européennes à même type familial: Allemagne du Nord, Suède, Autriche, Wallonie. Todd explique cette faiblesse par «*la puissance de l'idéologie nationaliste concurrente.*» «*La force exceptionnelle de l'ethnocentrisme suisse vient de ce qu'il s'appuie simultanément sur le sentiment national et sur la fidélité cantonale.*» Le principe de différence, basé sur celui d'inégalité dans le type de

famille qu'on trouve en Suisse allemande, entraîne l'affirmation de deux particularismes: la Suisse face au reste du monde, et chaque canton face aux autres cantons. «*Le sentiment national se combine à une identification au "petit", au "faible". L'image de la petite nation se mêle à celle du petit canton, menacé d'absorption par la collectivité globale. Le canton se substitue donc à la classe ouvrière comme image de faiblesse. Cette fixation sur le groupe local explique l'impuissance relative de la social-démocratie suisse. L'idéal d'intégration à la classe ouvrière est à toutes les époques concurrencé par celui d'appartenance au canton.*»

Mais le «*mythe d'Homo helveticus spécifique*» est beaucoup moins fort en Romandie qu'outre-Sarine. Il en est de même de l'attachement au principe de neutralité. Preuve en est que les référendums sur l'adhésion de notre pays à des institutions internationales obtiennent toujours de meilleurs résultats à l'ouest qu'à l'est. De même l'attitude à l'égard de l'Europe.

La chance de la Suisse: les Romands sont minoritaires

Mais qu'est-ce qui fait qu'en Suisse, avec deux types familiaux qui recourent à peu de choses près les deux cultures principales, et deux religions, «*Alémaniques et Romands se supportent, avec un certain enthousiasme*» alors qu'en Belgique où il n'y a qu'un type familial, une religion dominante et deux cultures, les affrontements sont constants? En Belgique, la famille «autoritaire-non-égalitaire» fait que Flamands et Wallons se perçoivent comme différents, concurrents. C'est aussi vrai des Suisse allemands à l'égard des Suisse romands comme à l'égard des Allemands. Mais comme la Suisse romande est minoritaire, la Suisse allemande n'en ressent pas un sentiment de crainte. «*L'attitude de la Suisse romande est au fond la clé de l'harmonie helvétique: conditionnée par les valeurs égalitaires de son type familial, elle croit en l'homme universel et peut par conséquent refuser de voir les différences objectives entre germanophones et francophones. Elle peut donc accepter sans angoisse sa situation de minorité. C'est l'absence du nationalisme ethnocentrique en Suisse romande qui permet le miracle helvétique.*» ■